

# Unité Registre des Malformations Réunion / CHU

Un recueil actif, une surveillance continue des anomalies congénitales sur le département.

Dans le cadre de la prévention des maladies et des handicaps de l'enfant, un Registre des Malformations Congénitales a été créé à la Réunion depuis 2002. Le but de ce registre est de surveiller la fréquence des malformations, l'efficacité de leurs diagnostics, leurs causes et particulièrement leurs relations avec l'environnement.

**Ce registre a reçu l'avis favorable de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Il travaille en collaboration avec les registres de la France métropolitaine et les registres européens (Eurocat). Il est agréé par le Comité National d'Evaluation des registres.**

## Sont exclues du registre

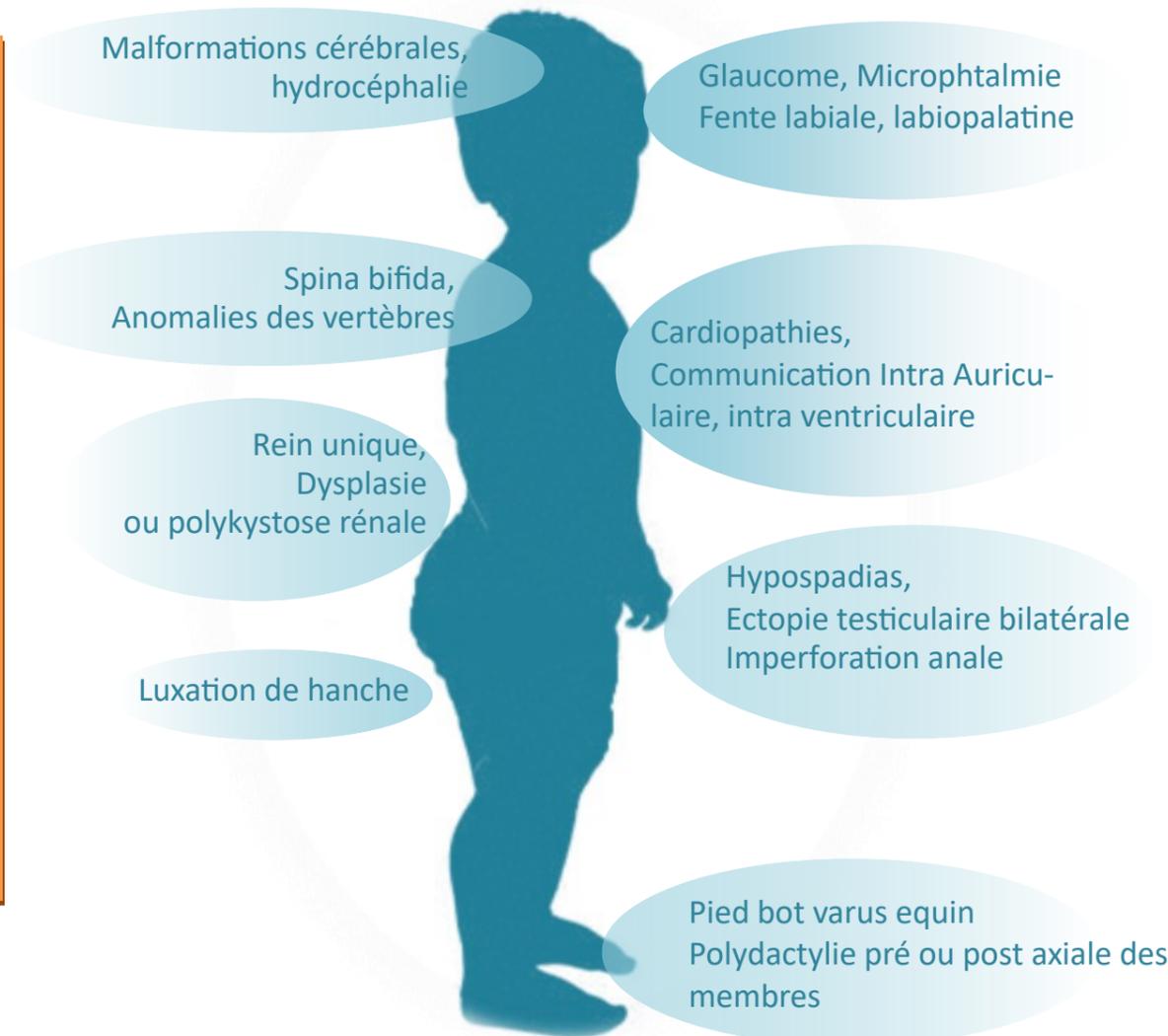
Les erreurs innées du métabolisme

Les malformations mineures ou déformations :

- les ressauts de hanche sans luxation vraie ;
- les déformations du pied (seuls les pieds bots sont enregistrés) ;
- les petits angiomes ou naevi de surface inférieure à 4 cm<sup>2</sup> ;
- les hernies inguinales et les hernies ombilicales;
- les persistances de canal artériel isolées chez les enfants prématurés d'un poids inférieur à 2 500 g ;
- les sténoses hypertrophiques du pylore ;
- l'ectopie testiculaire unilatérale.

## Les principales malformations recueillies :

Sont incluses dans le registre, les malformations congénitales diagnostiquées en anténatal ou en postnatal jusqu'à la fin de la première année de vie.



Certaines données indispensables au registre seront recueillies : description de l'anomalie, données d'état civil, domicile, profession des parents, maladies dans la famille ou pendant la grossesse, prise de médicaments, exposition à des produits toxiques, etc.

Ces informations, couvertes par le secret médical, strictement confidentielles, ne sont accessibles qu'aux responsables du registre.

## Droit d'accès et de rectification des données

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 (RGPD), vous disposez de différents droits sur les informations vous concernant : droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement de vos données, notamment afin d'en vérifier l'exactitude et, le cas échéant, de les rectifier, de les compléter, de les mettre à jour.

Vous pouvez exercer ces droits, directement ou par l'intermédiaire du médecin qui vous suit, auprès du

**Dr RANDRIANAIVO Hanitra**

**Registre des Malformations de la Réunion**

**CHU de la Réunion Site SUD (Terre Sainte)**

**BP 350**

**97448 SAINT-PIERRE**

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter :

Par **téléphone** : au 02 62 35 97 71 ou par **mail** :

[registre.mc974@chu-reunion.fr](mailto:registre.mc974@chu-reunion.fr)

**Nous vous remercions de votre participation à l'effort collectif pour la prévention des handicaps.**